

Coalition Longueuil - Équipe Catherine Fournier appuie le projet de loi 96 pour renforcer la vitalité de la langue française au Québec

Longueuil, le 13 mai 2021 – À la suite de la présentation par le gouvernement du Québec du projet de loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, la candidate à la mairie de Coalition Longueuil, Catherine Fournier, appuie la volonté du gouvernement de légiférer afin de rappeler que l'Administration publique, dont les municipalités, « [doivent], de façon exemplaire, utiliser la langue française, en promouvoir la qualité, en assurer le rayonnement au Québec de même qu'en assurer la protection ».

« Ma volonté de valorisation de la langue française est à la source de mon engagement de citoyenne et d'élue. J'accueille donc très positivement les mesures présentées par le gouvernement dans son projet de loi aujourd'hui. Comme mairesse de Longueuil, je ferai activement la promotion de notre langue officielle et commune si je suis élue en novembre prochain », a déclaré Catherine Fournier.

« Il ne doit pas y avoir de tabous sur la langue. Les municipalités, dont la Ville de Longueuil, se doivent d'être exemplaires en la matière. Au moment de son adoption en 1977, la *Charte de la langue française* a accordé le statut bilingue aux municipalités où les anglophones représentaient plus de 50% de la population. La situation est bien différente aujourd'hui. C'est pourquoi je suis favorable, comme le prévoit le projet de loi 96, à ce que l'Office québécois de la langue française réévalue le statut bilingue de l'arrondissement Greenfield Park. Il reviendra par la suite aux élus de l'arrondissement de déterminer s'ils demanderont une exemption pour maintenir ce statut. Je tiens toutefois à rappeler que les anglophones ne représentent plus que 26% de la population, alors que c'était 34% il y a dix ans. Il y a d'énormes changements démographiques en cours à Greenfield Park. Il serait difficile de justifier le maintien du statut bilingue dans ce contexte. Ceci étant dit, il faut tout de même reconnaître que la langue anglaise fait partie du patrimoine de l'arrondissement et que la communauté anglophone y demeure très engagée. Il faut trouver un moyen de respecter cette histoire et cette communauté, mais également reconnaître leur contribution au développement de Longueuil », a ajouté Mme Fournier.

— 30 —